

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des aménagements cyclables pérennisés

Pour accompagner au mieux la phase de déconfinement, la Ville avait choisi de s'inscrire en mai dernier dans la continuité nationale en créant des aménagements cyclables temporaires, au même titre que plusieurs villes des Pays de la Loire dont Nantes et Angers. Dans le cadre de son plan de développement en faveur du vélo, une partie de ces aménagements sera pérennisée à partir d'aujourd'hui via un marquage blanc sur la chaussée.

Les tronçons concernés

Afin de rendre effectif ce marquage sur route, les agents des espaces publics interviendront pendant deux jours (selon les conditions météorologiques) sur les tronçons suivants :

- Avenue Aliénor d'Aquitaine > voie bus/cycles (700 m)
- Rue Gutenberg > bandes cyclables (600 m)
- Rue du Maréchal Juin > bandes cyclables (240 m)
- Rue du général Guérin (Bourg-sous-La Roche) > chaussidoux (2,2 km)

En complément, des bandes cyclables et un chaussidou seront créés sur la rue Hubert Cailler (entre la rue Pompidou et la rue Halley) sur un linéaire d'un kilomètre, agrémentant ainsi les 75 kilomètres d'aménagements cyclables déjà présents à La Roche-sur-Yon.

La circulation sera maintenue sur chacun de ces axes durant les phases d'intervention.

Déplacements / transports : l'Agglomération et ses partenaires proposent des solutions

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'Agglomération et ses partenaires (Impulsyon, Sovetours, la Région Pays de la Loire et le Centre-vélo) seront présents du 21 au 25 septembre place Napoléon pour répondre aux questions des usagers sur leurs déplacements au quotidien. Installés dans un chalet d'information « Mobilité », ils pourront renseigner le public sur les alternatives à la voiture pour leurs trajets domicile-travail, les aides disponibles, les offres tarifaires ou encore leur proposer des offres d'essais gratuits sur les réseaux de transport public.

Les permanences

- Lundi 21, mardi 22, jeudi 24 et vendredi 25 septembre : de 11h30 à 18h
- Le mercredi 23 septembre : de 9h à 18h

Du 21 au 25 septembre, la Ville, l'Agglomération et le CCAS s'inscrivent dans le « défi mobilité en Pays de la Loire », une semaine durant laquelle les agents seront invités à se mobiliser pour se déplacer en mode écomobile sur leur trajet domicile-travail. L'objectif est de choisir un mode de déplacement alternatif qui permet de réduire les émissions de CO² (marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage ou encore télétravail).

La Ville, l'Agglomération et le CCAS invitent les entreprises à inscrire leurs salariés à ce défi via le lien : www.defimobilite-paysdelaloire.fr

CONTACT PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr